Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 2 (1914)

Heft: 25

Buchbesprechung: Notre bibliothèque

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mises à pied. L'Association bavaroise pour le suffrage féminin encourage ses membres à accepter la charge de tutrices et curatrices dans les familles qui ont perdu leur protecteur, père ou mari. Elle s'enquiert aussi des ménages qui seraient disposés à accueillir des femmes dépourvues de moyens d'existence. A Brême, quelques sociétés se sont réunies pour fonder un home destiné à abriter pendant la guerre les femmes ou filles enceintes, les mères et les nourrissons que leur situation exposerait aux pires souffrances. Dans plusieurs villes, on a ouvert des bureaux de consultations juridiques et autres. Ailleurs on engage les maîtresses de maison à ne pas se livrer à des économies exagérées et à garder les aides qu'elles avaient l'habitude d'employer, afin de ne pas augmenter l'armée des sans-travail.

La grande envergure qu'a prise ce mouvement de solidarité et d'abnégation, l'esprit d'organisation qui préside à cette multiple activité, démontrent avec force de quels progrès l'on est redevable au féminisme. Grâce à la préparation sérieuse qu'il a déjà su donner aux femmes allemandes, elles se montrent à la hauteur de la tâche douloureuse, mais grandiose, qui leur est imposée. C'est là une petite — oh bien petite ! compensation aux tristesses indicibles de l'heure présente. C. H.

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

Lady Constance Lytton and Jane Warton. *Prisons and Prisoners.* W. Heinemann, Londres, 1914. 1 vol. 3/6.

Ce livre, vivant, naturel et plein d'humour, raconte sans aucune vantardise ce qu'une suffragette anglaise a enduré pour ses convictions, heureuse de partager les peines de ses sœurs et de souffrir pour « la cause ».

Son auteur, Lady Constance Lytton, sœur de Lord Lytton, qui, l'été dernier, prenait la défense du vote des femmes à la Chambre des Lords, avait, au début, blâmé la méthode militante qui lui paraissait déraisonnable et peu politique.

Cependant, en voyant à l'œuvre Mrs. Pethick Lawrence et Annie Kenney, elle fut gagnée à leur tactique, se joignit à elles, fut arrêtée à diverses reprises et condamnée plusieurs fois à la prison.

Aussi ses expériences sont-elles nombreuses et variées. Elle nous entretient des meetings des suffragettes, de leur activité, du but qu'elles poursuivent, et plaide de toute façon la cause suffragiste. Elle est frappée de l'attitude des masses populaires vis-à-vis de cette question. Le public ouvrier se montre en général très intelligent, écoute avec avidité. Des ouvrières lui ont souvent dit : « Serait-ce vraiment possible que le Parlement pense à nous et s'occupe de nos intérêts ? »

Mais Lady Lytton nous décrit surtout, et en grands détails, la vie des suffragettes en prison, parlant des autres autant que d'elle-même, et se plaçant toujours à un point de vue généreux et élevé. Tout le régime pénitentiaire lui semble curieux et intéressant, par rapport à elle-même, mais excite son indignation quand il est question des autres.

Elle parle avec enthousiasme de ses camarades de captivité et nous les rend sympathiques. Ces femmes héroïques et désintéressées sont pleines de foi, d'espoir et de confiance, et Lady Lytton avoue n'avoir jamais rencontré autant de bonté que pendant ses mois de captivité.

Mrs. Pethick Lawrence, ainsi qu'Annie Kenney, est une forte personnalité, dont l'autorité et la supériorité sont plus sensibles encore dans les cellules de Holloway qu'au milieu des foules. Elle transforme l'atmosphère autour d'elle et exerce un véritable ascendant sur son entourage. Chacun lui demande conseil, même les gardiennes, qui ne cachent pas leur admiration pour elle.

En l'entendant lui raconter le début de leur mouvement, Lady Constance se fait d'amers reproches : « Des femmes ont dû faire face à tout cela, et je ne leur ai pas aidé », et elle découvre alors un vrai charme à sa vie de prison.

Chacune de ces femmes lui apparaît comme un rouage différent d'une grande machine, chacun ayant son but, sa raison d'être, et elle-même se rend utile pour la première fois de sa vie.

Mrs. Pankhurst, « toujours délicieuse à rencontrer », est une femme d'un grand sérieux, qui fait front avec une dignité imposante à toutes les attaques. Elle puise son énergie aux sources de l'amour et de la compréhension, et remplit à la perfection sa mission de pionnier, ne rejetant aucune responsabilité et travaillant pour le bien des femmes du monde entier.

Sa fille Christabel, à la bonne humeur inaltérable, à la brillante intelligence, est le rayon de soleil du mouvement.

La modestie de notre auteur est telle qu'elle a presque honte d'elle-même en présence de ses compagnes qui appartenaient à toutes les classes de la société, dont la plupart avaient derrière elles une vie consacrée au service de la communauté.

Mais elle est fière, plus fière qu'elle ne l'a jamais été de sa vie, d'être soumise à la même épreuve que ses sœurs, de collaborer à leur travail et d'avoir « le privilège de jouer un rôle dans ce miraculeux conte de fées ». Son seul tourment : l'angoisse de causer du souci à ceux qui l'aiment.

Souvent, pour se donner du courage, elle se répète l'exhortation d'une autre suffragette : « Femmes, on a besoin de vous, parce que vous êtes femmes ! Et, que vous assistiez à la victoire ou non, que chacune de vous considère comme impossible de se rendre, d'abandonner son poste de combat ! »

Le nom et la position sociale de Lady C. Lytton lui valurent une indulgence et des égards spéciaux qui l'indignèrent. Aussi surveille-t-elle jalousement tous les privilèges qui lui sont accordés, et les refuse-t-elle tant qu'ils ne sont pas étendus à ses compagnes.

Et cependant, née dans une résidence officielle, à Vienne, où son père était ambassadeur, elle trouve ironique le sort qui l'a destinée à Holloway, comme une criminelle de droit commun.

Lors de sa seconde arrestation, on la déclara délicate, incapable de supporter le régime de la prison, ni la grève de la faim, et elle fut relâchée au bout de quelques jours.

Finalement, excédée par ces traitements peu équitables, elle se déguise en femme du peuple et se fait arrêter sous le nom de Jane Warton, choisissant le prénom de Jeanne d'Arc pour soutenir son courage dans les moments difficiles. Sous ce pseudonyme, elle refuse tout aliment. Cette fois, le docteur déclare son état de santé excellent et on la nourrit de force.

Mais elle se ressentit de tous ces chocs ; elle eut en 1912 une attaque qui lui paralysa le côté droit. Dès lors il ne lui a plus été possible de travailler avec la Women Social and Political Union, tout en continuant à lui appartenir corps et âme. L. D.

Dr Elisabeth Blackwell. *Pioneer Work for Women.*

Dans sa jolie collection *Everyman's Library*, la Maison Dent & Sons de Londres vient de rééditer, avec une intéressante préface de Mrs. M. G. Fawcett, un livre qui a paru pour la première fois en 1895 : *Pioneer Work in Opening the Medical Profession to Women.*

Miss Blackwell, l'auteur de cette attachante autobiographie, a été, en effet, une pionnière, et de quelle trempe ! C'est elle qui a ouvert aux femmes la carrière médicale ; ne se rebutant devant aucune tâche, devant aucun refus, dédaignant la calomnie, elle a su triompher d'obstacles en apparence insurmontables avec une énergie et une persévérance vraiment rares. Pour arriver à faire ses études, à combien de portes ne frappe-t-elle pas en vain, à quelles dures conditions ne lui faut-il pas, ensuite, se plier ? L'idée d'une femme étudiant régulièrement la médecine et obtenant les mêmes titres et les mêmes droits qu'un homme paraissait, en 1847, une chose à tel point inadmissible, qu'un excellent quaker, consulté par Miss Blackwell et approuvant son désir, ne sait lui suggérer rien de mieux que de se couper les cheveux, de s'habiller en homme, et alors seulement, sous ce déguisement viril, de se faire admettre comme étudiant en médecine. Son conseil n'est pas suivi.

Des extraits de correspondance, des fragments de journal mêlés au récit, nous apprennent les luttes, les déboires, et la victoire finale d'Elisabeth Blackwell, — victoire due surtout à son incroyable ténacité, et l'on passe d'un émerveillement à l'autre en lisant cette véritable odyssée d'une femme remarquable comme intelligence et comme courage.

Tout féministe devrait connaître l'autobiographie de Miss Blackwell, afin de rendre un juste hommage à cette héroïque lutteuse,

qui fut contemporaine et amie d'une autre femme d'élite, Florence Nightingale. Dans une longue vie vécue sans défaillances, non seulement il admirerait, reconnaissant, celle qui a ouvert des voies nouvelles à ses sœurs de tous les pays, mais, devant les difficultés actuelles, il y trouverait encore un bel exemple de constance et d'endurance sereine. L. PÉRIS.

CORRESPONDANCE

Genève, le 31 octobre 1914.

Chère Mademoiselle,

Voulez-vous m'accorder une colonne de votre journal pour demander à vos lectrices (ou lecteurs) leur avis sur le problème suivant que je me pose depuis le début de la guerre?

Comment pourrait-on remédier à la situation par trop inégale que la guerre a créée, entre les hommes mobilisés et leur famille, d'une part, et les hommes non mobilisés (réformés ou trop vieux) et leur famille, d'autre part?

Pour plus de clarté, je prends un exemple. Deux chefs de famille travaillent dans la même fabrique; la guerre éclate et la fabrique se ferme. L'un de ces deux hommes part pour la frontière, tandis que l'autre est réformé. Chacun n'avait pour entretenir sa famille que sa paye à la fabrique, en sorte que le dernier se trouve brusquement plongé dans l'indigence. Le premier, au contraire, sait qu'en son absence, sa femme et ses enfants toucheront une pension de la Confédération, alors que lui-même bénéficiera d'une petite solde quotidienne lui permettant de s'accorder quelques adoucissements au régime de guerre. Mais quel est en somme le sens de cette solde qui est allouée aux militaires, sinon un dédommagement pour le fait que pendant le temps où ils sont sous les armes, ils ne peuvent pas gagner leur vie; aussi, en temps de paix, ce régime nous paraît parfaitement juste, tant pour les quelques sous accordés au simple soldat en plus de sa nourriture, que pour les 10 fr. ou davantage touchés par les officiers. Seulement, en temps de guerre, il en est autrement: les militaires ne sont plus *seuls* privés de gagne-pain, puisque, malheureusement, c'est aussi le sort de la très grande majorité des civils, dans toutes les classes de la population.

Quant aux pensions accordées aux femmes et enfants de militaires, elles nous paraissent absolument justifiées, à une condition, cependant: c'est que seules les familles véritablement indigentes les touchent, et que celles qui peuvent s'en passer le fassent au profit de familles de « réformés », qui sont réduites à la misère... Et il y y en a beaucoup, il y en a tant, que je doute que l'on trouve dans la population civile une seule femme faisant le vœu de cette brave Vaudoise, qui disait: « Si seulement la guerre pouvait durer toujours; jamais je n'ai été aussi riche. » Eh! oui, son mari était mobilisé, et elle avait calculé que le secours qu'elle et ses enfants recevaient dépassait de beaucoup le gain que son mari rapportait, après en avoir dépensé, il est vrai, une bonne partie au cabaret; quant à lui, il était nourri, et son tabac ou son vin étaient payés par sa solde.

Certes, je n'entends pas rabaisser l'utilité ou le dévouement de notre armée, à laquelle nous autres civils ne pourrons jamais être assez reconnaissants d'avoir préservé la Suisse du sort de la malheureuse Belgique; mais je crois que le chômage forcé imposé à une grande partie de la population civile, est une épreuve au moins aussi dure à supporter que les rigueurs du service militaire. Je ne me permettrai pas davantage de critiquer nos autorités qui ne pouvaient prévoir, quand elle a si brusquement éclaté, tout ce que cette guerre atroce entraînerait de misères avec elle. En outre, les charges de la Confédération sont déjà si élevées, qu'on ne peut songer à les augmenter encore... Alors? Alors, puisque, hélas! la terrible situation économique ne paraît pas près de finir, ne pourrait-on diminuer un peu les soldes accordées aux militaires, au profit des civils indigents? Quelques cigarettes de moins par jour, messieurs les officiers, sous-officiers et soldats, et beaucoup de pauvres civils auront ainsi leur pain quotidien.

Et puisque j'écris dans un journal féministe, j'ajoute quelques mots, destinés spécialement aux femmes. A celles, et elles sont innombrables, qui sont, pour des mois, privées, *à regret* (et non ravies, comme notre Vaudoise), de leurs maris, fils ou frères, la Patrie doit de la reconnaissance, car c'est pour elle qu'elles acceptent ce sacrifice. A celles, et elles sont innombrables aussi, qui, pour des mois, supportent à côté d'elles des maris, fils ou frères désœuvrés, la Patrie doit de la sympathie, pour cette épreuve de patience que la guerre leur impose. Mais à celles, et combien sont-elles, qui sont seules, pour élever les citoyens dont le pays aura besoin demain, et que la guerre prive aujourd'hui de gagne-pain, la Patrie doit plus que de la reconnaissance ou de la sympathie, elle doit son aide. C'est pourquoi il me paraîtrait juste de faire rentrer les femmes indigentes et isolées dans la catégorie des civils inaptes au service militaire, et ayant droit pourtant à un secours de l'Etat! Et vous, lectrices, qu'en pensez-vous?

Recevez, chère Mademoiselle, etc. A. W.

Nore correspondante pose ici une question intéressante, et ses remarques sont tout à fait judicieuses. L'application pratique, toutefois, nous paraît présenter quelques difficultés. Mais nous ne pouvons, nous aussi, que solliciter sur ce point l'avis de nos lecteurs et de nos lectrices. *(Réd.)*

A travers les Sociétés

Sous cette rubrique, nous réservons toujours une place dans nos colonnes aux informations que les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de la Suisse romande désirent communiquer à nos lecteurs: annonces de conférences d'intérêt général, brefs comptes-rendus de séances, programmes d'activité, etc. Les textes destinés à cette rubrique doivent parvenir à la rédaction du Mouvement Féministe *avant le 1er de chaque mois, dernier délai.*

Nous prions instamment nos correspondantes de bien vouloir nous envoyer leurs communications prêtes à être remises à l'imprimeur, c'est-à-dire déjà rédigées, sans abréviations dans le texte, écrites d'un seul côté de la page et d'une longueur n'excédant pas quinze lignes.

Association nationale suisse pour le Suffrage féminin. — Malgré les temps si difficiles pour la propagande, les suffragistes des Ponts-de-Martel (canton de Neuchâtel) ont eu suffisamment d'ardeur au travail pour former un groupe, qui vient d'adhérer à l'Association nationale. La présidente en est Mlle J. Emery. C'est le 14me groupe de l'Association nationale, et le 5me dans les montagnes neuchâteloises. Cette région est décidément la terre promise du suffrage féminin.

Genève. — *Union des Femmes.* — L'activité de l'Ouvroir continue à se développer d'une façon réjouissante. Il fournit, en effet, dans ce moment, du travail à près de 200 femmes, dont une quarantaine à l'atelier, et 160 environ à domicile. Une énorme commande de la Croix-Rouge (1500 paires de mitaines, 1600 paires de chaussettes, 700 chemises) a été à l'origine de ce grand essor, et il faut remercier tout spécialement la Section genevoise de la Croix-Rouge, qui, non seulement a servi d'intermédiaire pour cette commande, mais a très généreusement comblé de ses fonds la différence existant entre les prix assez bas payés par la Croix-Rouge suisse, et ceux que l'Union des Femmes, fidèle à ses principes, a établi sur la base des salaires horaires. A noter encore que la Ville de Genève, non contente de nous loger et de nous chauffer gratuitement tout l'hiver, nous a fourni du travail en nous faisant exécuter des fourres de paillasses pour l'hospitalisation de réfugiés; que le Département de l'Instruction publique nous a confié une importante commande de vêtements d'enfants; et qu'une maison de sports nous a commandé autant de passe-montagne de laine que nous pourrions en livrer. — Les séances hebdomadaires offertes aux ouvrières de l'ouvroir ont un plein succès. — Enfin, le bureau de placement, réorganisé sur de nouvelles bases, a procédé, en trois mois, au placement de 181 domestiques, de 47 femmes de ménage, et de 33 bonnes d'enfants. — Dans un autre ordre d'idées, signalons encore le fait qu'un local indépendant a été loué pour l'agente auxiliaire de surveillance (*alias* assistante de police) et qu'elle pourra dorénavant y travailler, d'une manière efficace, après avoir passé un mois à s'initier au fonctionnement des diverses institutions de relèvement de notre ville. — L'Assemblée générale ordinaire d'automne a eu lieu le 5 novembre, et a entendu des communications sur ces différents points. E. Gd.

Neuchâtel. — *Union Féministe.* — Toute aux préoccupations du moment, l'Union Féministe s'est vouée ces temps aux œuvres pratiques du Comité d'Entr'aide. Encore un mot de lui, cette fois-ci, quoiqu'il ne soit que partiellement la création de l'U. F. — Bon nombre d'ouvrières sans travail ne pouvant bénéficier de l'Ouvroir